



Office Municipal de Tourisme du Pays d'Issoudun Catégorie III

Cet office de tourisme classé dans la catégorie III appartient au réseau
«Office de Tourisme de France».

Il s'engage à :

Mettre à votre disposition un espace d'accueil et un espace d'information facilement accessibles.

Faciliter vos démarches.

Vous offrir du mobilier pour vous asseoir.

Vous informer gratuitement sur l'offre touristique locale.

Afficher et diffuser ses périodes d'ouverture exprimées en une langue étrangère au moins.

Être ouvert au moins 120 jours par an, samedi et dimanche inclus en période touristique ou d'animation.

Répondre toute l'année à vos courriers.

Assurer la fourniture de cartes touristique également sur support papier traduite en au moins une langue étrangère.
relative :

_ à tous les hébergements touristiques classés comportant au moins le nom de l'établissement, les coordonnées postales, le courrier, l'adresse du site internet, les coordonnées téléphoniques, le niveau du classement.

_ aux monuments et sites touristiques culturels, naturels ou de loisirs pouvant comporter l'indication des tarifs d'usage, des périodes et horaires d'ouverture au public, du site internet et des coordonnées téléphoniques et postales.

_ aux événements et animations

_ aux numéros de téléphone d'urgence.

Mettre à jour annuellement son information touristique.

Afficher à l'extérieur les numéros de téléphone d'urgence.

Traiter vos réclamations et mesure votre satisfaction.

Mettre à disposition un conseiller en séjour.

Garantir la fiabilité et l'actualité de l'information sur l'offre touristique locale.

Actualiser les données sur l'offre touristique de sa zone géographique d'intervention.

Fait à Issoudun, le 6 novembre 2014,

La Présidente, Isabelle Bruneau